» Le comité se réunira chaque mois sur la convocation du président ; les membres participants seront admis aux réunions.

Le trésorier arrêtera chaque trimestre le budget des recettes et dépenses et en affichera la copie dans le local réservé à la société.

» Toute discussion politique ou religieuse sera formellement interdite pendant les réunions.

» La société se composera de dames patronesses et de membres protecteurs, dont la cotisation annuelle sera facultative et ne pourra être inférieure à 5 fr., ainsi que de membres participants qui paieront une cotisation mensuelle de 25 centimes.

» A cet effet des feuilles d'adhésion seront envoyées dans toutes les familles, avec prière d'y apposer leur signature et les retourner ensuite à M. Omer Deblock, secrétaire (hameau de la Forgette).

» *Nota.* — La société philanthropique, voulant mener à bonne fin l'œuvre entreprise en 1887, fait un pressant appel à tous les cœurs généreux, ainsi qu'au concours dévoué de l'administration municipale qui, un jour, seront heureux et fiers d'avoir contribué dans la mesure de leurs modestes ressources, à la fondation de cet asile.

» Qu'y aura-t-il de plus beau, en effet, pour notre commune, que cette maison, où la vieillesse, épuisée par de longues années de labeur, pourra terminer ses jours, entourée des soins d'un personnel dont le dévouement est à l'épreuve et à l'abri des critiques. »

LILLE

La question de M. Werquin sur le conflit administratif. — Au sujet de la « question » de M. Werquin au ministre de l'intérieur, dont nous avons déjà parlé, notre correspondant de Paris nous télégraphie :

« M. Werquin, député du Nord, a avisé M. Constans de son intention de lui poser une question sur le conflit qui s'est élevé à Lille, entre la municipalité de cette ville et le préfet du département, conflit non encore terminé.

» M. Constans se bornera à répondre que, depuis que ce conflit s'est produit, le préfet du Nord a été changé.

» Il convient donc, avant d'aviser, de donner le temps au nouveau préfet d'examiner l'affaire.

» La question, si du moins M. Werquin n'y renonce pas, viendrait lundi. »

Le père de Gabrielle Bompard. — Un de nos confrères de Paris rapporte de la façon mélodramatique qui suit un entretien qu'il a eu avec le père de Gabrielle Bompard :

« J'ai eu avec le père de Gabrielle Bompard une longue conversation. C'est un petit homme, d'aspect plutôt sympathique, dont les cheveux en broussailles grisonnent. Sa moustache noire et épaisse lui donne un peu la physionomie d'un ancien soldat.

» Le malheureux est, comme on le pense, accablé de chagrin. Il relève de maladie ; une congestion pulmonaire a mis sa vie en danger, et c'est au moment où il commençait à en entrer en convalescence qu'il a appris le retour et l'arrestation de sa fille.

» — Qu'est-ce qu'elle revient faire en France? m'a-t-il dit. N'aurait-il pas mieux valu qu'elle restât là-bas et qu'elle y mourût ?

» Ce qu'elle a fait depuis qu'elle s'est sauvée d'ici, je ne l'ai appris que par les journaux. Après sa fuite, elle m'a donné signe de vie pendant quelque temps.

» Je recevais assez régulièrement d'elle des lettres fort sèches, fort insolentes même, dans lesquelles elle me demandait de lui envoyer de l'argent, poste restante, place de la Bourse.

» Je lui ai fait expédier par un de mes amis, car je ne voulais pas lui écrire, des sommes qui se sont élevées en peu de temps à 600 fr. Puis je me suis lassé et j'ai laissé ses demandes sans réponse.

» Elle a eu l'audace d'écrire au maire de Lille qui m'a appelé et m'a montré ses lettres. « Monsieur le maire, lui ai-je dit, ma fille a vingt ans, elle s'est enfuie de chez moi, je ne m'occupe plus d'elle, je vous en prie, faites comme moi.»

» Depuis lors, je n'avais plus entendu parler d'elle lorsqu'est arrivée l'affaire Gouffé. J'ai naturellement été interrogé mais je n'ai pu donner aucun renseignement.

» Gabrielle avait toujours eu un air effronté, une façon de regarder les passants quand nous sortions qui avaient amené entre elle et moi des scènes violentes. C'est épouvantable, une fille pour laquelle j'ai fait tant de sacrifices, dont l'éducation m'a coûté tant d'argent !

Ah ! si on savait quand ils viennent au monde que les enfants doivent tourner comme cela, on leur tordrait le cou ! *Je ne vous souhaite pas d'en avoir jamais de pareils !*

» Ce qui augmente encore le chagrin du malheureux commerçant, c'est qu'il a un fils, âgé de dix huit ans, qui supportera lui aussi la conséquence de cette affaire retentissante.

» M. Bompard songe à demander au garde des sceaux l'autorisation de changer de nom. »

LES SIMPLES

Dieu, qui mit sur la terre une foule de plantes,
A chacune donna des vertus différentes.
C'est d'elles que Vaissier, par ses patients travaux
Sut tirer les effets, les parfums du Congo !

Hommage d'un botaniste au savonnier roubaisien.

430920

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, 25 janvier 1890.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*

J'ai recours à la publicité de votre honorable journal pour signaler une inconcevable négligence du service de la poste.

J'ai reçu, aujourd'hui 25 janvier 1890, des cartes de visite dont les enveloppes étaient timbrées aux dates des 30 et 31 décembre 1889.

Comment expliquer un tel retard ?

L'administration des Postes ignore-t-elle qu'on s'expose à blesser certaines susceptibilités en répondant aussi tardivement, par sa faute, à une carte de visite ?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes sincères civilités.

A. MASQUILIER-ODOUX.

PETITE CORRESPONDANCE

C. D. — Puisque votre père est belge, votre mère, bien que française, le devient également par son mariage et vous êtes étranger.

Veuve V. D. — Lorsque votre bail sera sur le point d'expirer, vous avez à prévenir à l'avance le propriétaire de votre départ. C'est à ce dernier de vous désigner le temps que vous avez pour lui faire cette déclaration.

J. M. — Croix-Wasquehal. — L'article 21 de la loi du 16 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée dans lequel votre cas est spécialement stipulé, dit que les jeunes gens de votre condition seront renvoyés en congé dans leurs foyers après un an de présence sous les drapeaux.

A. G. Croix. — Est exempt du service militaire l'aîné des fils d'une famille de 7 enfants au moins.

L. D. — Il n'y a aucun doute à ce sujet : vous devez subir le sort en France.

J. T. S. — Non ; vous ne pouvez obtenir votre naturalisation immédiate, si à 21 ans vous avez fait valoir vos droits de fils d'étranger.

A. G. M. — Le nombre de jeunes gens faisant partie de la classe de 1889 pour le canton-est de Roubaix n'est pas encore connu. La liste en sera publiée en temps opportun.

P. B. — Si votre père est belge, non ; s'il ne l'est pas, vous pouvez faire aussitôt des démarches en vue d'obtenir les pièces justificatives qui vous sont indispensables.

L. 369. — Votre cas d'exemption cesse d'être valable si votre mère vient à mourir et vous devez terminer votre congé.

A. D. S. S. — On ne doit jamais se reconnaître l'auteur d'une chose à l'accomplissement de laquelle on n'a pas contribué.

A. H. V. — Ni vous, ni vos trois fils n'êtes français.

E. S. à Bourbainville. — Adressez-vous au Garde des sceaux, ministre de la Justice ; établissez votre demande sur papier timbré et vous recevrez la nomenclature des pièces à fournir.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Samedi et dimanche 8 et 9 mars prochain, grande Exposition internationale colombophile, organisée par la *Fédération roubaisienne* (subventionnée du département du Nord,) et le cercle colombophile *Union*. Siège de l'Exposition « Café Pandore » rue Pellart, Roubaix.

De nombreuses récompenses, telles que médailles grand module, prix en espèces, prix d'excellence, diplômes d'honneur et autres, seront décernées aux lauréats exposant, soit pigeons voyageurs, ou matériel colombophile.

Pendant cette exposition un excellent orchestre symphonique, composé d'artistes choisis, se fera entendre, ajoutant un « great attraction » à cette fête.

Composition du Comité directeur : Présidents d'honneur, MM. Florentin Hazebrouck et Jules Willem ; MM. Emile Weerts, président de la *Fédération roubaisienne* ; Edmond Browayes, président du Cercle *Union*; Adolphe Draux, vice-président de la *Fédération roubaisienne*; Henri Salembier, vice-président du Cercle *Union* : Joseph Mercier, secrétaire de la *Fédération roubaisienne* : Edmond Dujardin trésorier du Cercle *Union* ; Dumez, secrétaire de la *Fédération roubaisienne*; Dumortier, secrétaire du Cercle *Union*.

Cette fête, à laquelle ont adhéré un grand nombre, d'étrangers, promet d'être des plus brillantes; les heureuses dispositions du café *Pandore*, les encouragements des grandes fédérations et sociétés françaises et étrangères qui y participeront, la composition du Comité, tout permet d'espérer deux belles journées pour le sport colombophile roubaisien. Des programmes et affiches paraîtront sous peu, donnant des détails.

L'*Etoile du Nord* ayant son siège chez M. Emile Mathon, rue de Blanchemaille, au *Tambour des zouaves*, rappelle aux amateurs sa 1re Exposition aujourd'hui 26 janvier.

Les exposants sont : Vandalle, Decottignie, Parent, *Locos*.

— Dimanche 26 janvier, sixième exposition de pigeons-voyageurs chez M. J.-B. Desrousseaux, cabaretier, rue Pellart, 49. Les sujets exposés appartiendront à MM. Vanwarbecq et Marissal.

NORD

La campagne agricole 1889-1890. — Le bureau de la statistique agricole au ministère de l'agriculture vient de publier, d'après les rapports des préfets, un état de la campagne agricole 1889-1890. Voici, pour les départements de notre région, les renseignements publiés par le *Journal officiel* :

Nord (11 décembre 1889). — Le beau temps a permis de faire les semailles dans de très bonnes conditions. Les gelées sont favorables aux récoltes ; elles arrêtent la végétation trop active sur certains points. L'étendue ensemencée est égale à celle d'une année moyenne.

Pas-de-Calais (9 décembre 1889). — Les semis ont eu lieu partout dans d'excellentes conditions. Tous les grains ont belle apparence. L'étendue ensemencée est celle d'une année moyenne.

Aisne (12 décembre 1889). — Les ensemencements ont eu lieu en temps normal et dans de bonnes conditions. L'apparence des emblavures ne laisse rien à désirer.

Somme (23 décembre 1889). — La température a permis de faire les semailles dans d'excellentes conditions On augure bien de la prochaine récolte. L'étendue ensemencée en froment est un peu supérieure à celle d'une année moyenne.

Le départ pour l'Islande. — D'après un accord intervenu entre les armateurs, le départ de la flotille d'Islande est fixé au 15 mars.

Les équipages sont déjà complets.

En prenant cette décision, le syndicat des armateurs a sagement agi dans l'intérêt des marins, en leur évitant les gros temps.

Cambrai. — La *Semaine religieuse*, de Soissons, publie un mandement de Mgr Parchevêque de Cambrai, administrateur du diocèse de Soissons, annonçant l'élection de Mgr Jean-Baptiste Théodore Duval.

» Après treize années passées au milieu de vous et remplis tout au moins de la pensée et du désir constants de vous être utile, dit Mgr Thibaudier, c'est avec une émotion profonde que Nous voyons venir le jour où notre séparation commencée, depuis près d'un an, va devenir un fait consommé.

» Nous contiendrons néanmoins l'expression de Nos sentiments, et Nous Nous bornerons à vous assurer que votre souvenir assidu, religieux, tendrement dévoué, Nous suivra jusqu'à la tombe. »

Une nouvelle bourrasque à Dunkerque. — La tempête qui s'était un peu apaisée vendredi a redoublé de violence hier.

A trois heures, le canon du sémaphore annonçait qu'un navire se trouvait en détresse en rade.

On crut d'abord qu'il s'agissait d'un trois mâts allemand qui demandait du secours, mais on apprit bientôt que c'était le bateau-feu le *Dyck* en stationnement à l'Est du port qui avait rompu ses chaînes et qui partait à la dérive.

On sait que ces sortes de navires sont placés en rade pour indiquer l'entrée de la passe et qu'ils ne peuvent se gouverner.

Le *Dyck* était donc ballotté par les flots et s'en allait à la dérive.

Trois remorqueurs, l'*Armine*, la *Juliette-Marie*, appartenant à M. Roorick, et le *Progrès* de la chambre de commerce se mirent à sa poursuite et finirent par l'atteindre.

Au moment où nous écrivons (6 heures), ces bâtiments ne sont pas encore rentrés au port, et il est probable que le *Dyck* devra être mouillé en rade en attendant la marée de cette nuit.

Dans l'après-midi, par suite de l'ouragan, la corvette des pilotes qui se trouve en rade a dû chercher un refuge au port.

Le sloop *Alfred-Marguerite*, allant de Dunkerque à Brest, a dû relâcher à Boulogne.

Ce sloop était en détresse lorsque le remorqueur *Conquérant*, l'a aperçu et s'est porté à son secours.

En ville, on signale de nouveaux dégâts, mais de minime importance.

PAS-DE-CALAIS

La catastrophe de Drocourt. — Ainsi que nous l'avons annoncé, M. le substitut Thérot et M. le juge d'instruction Delale, du parquet de Béthune, accompagnés de M. Gest, lieutenant de gendarmerie, se sont rendus à Drocourt, pour procéder à des recherches sur les causes de l'accident de lundi et vérifier les allégations du mécanicien Delécolle, qui avait été extrait de la prison de Béthune.

Les magistrats étaient aidés dans leurs recherches par M. Perrêve, garde-mines à Arras. Des expériences fort intéressantes et concluantes ont été faites pendant trois heures, en présence des ingénieurs de la Compagnie, MM. Delpiche et Bardiaux, du chef-mécanicien, des quatre mécaniciens sous ses ordres et enfin de l'accusé Delécolle. Ces expériences ont établi que la responsabilité de l'accident incombe surtout au mécanicien Delécolle, qui aura eu un moment d'oubli ou une défaillance et qui ne se sera aperçu de la vitesse extraordinaire prise par la cage qu'au moment où celle-ci arrivait au jour.

Ce seront là, ou nous nous trompons fort, les conclusions du rapport de M. l'ingénieur en chef des mines. En ce qui concerne la Compagnie, on ne peut lui reprocher, croyons-nous, que d'avoir employé un ouvrier en dehors des heures réglementaires.

Les traités de commerce. — La Société centrale d'Agriculture du Pas-de-Calais s'est longuement occupée, dans sa dernière séance, de la question de revision des tarifs de douanes en ce qui concerne les produits agricoles qui n'ont pas été compris dans les traités de commerce. Elle a émis les vœux suivants :

« 1° Que les traités de commerce soient dénoncés en temps utile, de manière à reconquérer notre pleine liberté et à rester maître de nos tarifs ; que le tarif général des douanes soit revisé dans le sens d'un relèvement de droit sur les produits agricoles et que, s'il devait intervenir des traités de commerce, on en exclue les céréales et les bestiaux ainsi que tous leurs dérivés ; que ces traités ne soient pas à long terme et soient dénonçables chaque année ; que la clause de la nation la plus favorisée n'y soit pas inscrite ;

2° Que les tarifs dits de pénétration soient supprimés comme favorisant à notre grand préjudice l'introduction des produits étrangers;

» 3° Qu'il soit créé des chambres d'agriculture conformément au projet de loi présenté par M. Méline;

» 4° Qu'il soit apporté tous les obstacles possibles à l'introduction des viandes abattues;

» 5° Qu'il soit voté un abaissement suffisant des droits de mutation sur la propriété et un dégrèvement normal de l'impôt foncier qui le motte en rapport avec la valeur actuelle et le revenu réel du sol. »

En outre, la Société a émis, relativement aux maïs, riz et mélasses de provenance étrangère, les vœux suivants :

» 1° Qu'il soit immédiatement établi un droit de 3 fr. sur chaque quintal de maïs introduit en France, et des droits équivalents sur les riz ;

» 2° Qu'il soit également établi sur les mélasses étrangères, à leur entrée en France, un droit de 2 fr. 50 par 100 kilos. »

BELGIQUE

Mouscron. — Mercredi, aura lieu, à Mouscron, dans le nouvel Hôtel-de-Ville, le tirage au sort. Le nombre des conscrits est de 170.

— Une marchande de tabac et de cigares de la rue de Tourcoing, à Mouscron, Hortense Ghyselain, vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel de Courtrai, à un emprisonnement de trois ans, pour excitation de mineurs à la débauche. Elle a été arrêtée séance tenante.

Pecq. — Notre correspondant nous écrit :

« Jeudi soir, vers sept heures, pendant l'ouragan, deux arbres ont été déracinés par le vent, au lieu de Maubray, et sont tombés sur deux maisons habitées par des ouvriers : de la grande terreur parmi les habitants de ces maisons, qui étaient réunis autour du feu. Tout le monde se sauvait éperdu.

» Heureusement, le premier moment d'émoi passé, on constata qu'il y avait plus de peur que de mal : une seule personne avait été blessée, c'est le nommé François, domestique, qui a reçu des contusions à la tête et au côté, il en sera quitte pour quelques semaines de repos forcé.

» L'une des maisons, occupée par Leconte, n'est plus qu'un amas de ruines. Il dut, avec sa femme et ses quatre enfants, chercher un asile chez des voisins généreux, MM. Delcoisne et Lepoutre, où des soins empressés les firent revenir de leur frayeur.

» Si le fait s'était produit quelques moments plus tard, toute la famille Leconte eut été écrasée pendant son sommeil. »

Un crime à Mons. — Une tentative d'assassinat suivie d'une tentative de suicide a eu lieu, samedi, à Mons.

Un nommé Jules Leblanc, âgé de 69 ans, a tiré un coup de revolver sur sa nièce, Elisa Dutronc, veuve de Georges Lantsheere, âgée de 22 ans, et a tenté de se suicider ensuite.

Le motif allégué par Leblanc pour expliquer son crime est la jalousie.

L'état de la victime et celui de son meurtrier sont très graves.

Les sauveteurs de Blankenberghe. — Une somme de 150 fr. vient d'être adressée par l'Ordre du Mérite civil de Paris pour les familles des sauveteurs de Blankenberghe qui sont morts, victimes de leur dévouement, en se portant, le 13 novembre dernier, au secours du brick français *Nominoe*.

Nécrologie. - Une dépêche d'Anvers annonce la mort, à 80 ans, de M. Armand Auger, le doyen des avocats de cette ville, ancien bâtonnier et ancien conseiller communal.

Un accident est arrivé hier à Ecaussines-d'Enghien.

Le brave curé de cette commune, vieillard septuagénaire, descendait du train à Ecaussines-Nord, jeudi soir, vers 7 heures.

En sortant de la station, il fut littéralement enlevé par le vent et jeté dans une petite rivière d'une profondeur de 1m20 environ.

Les cris du pauvre vieillard étaient étouffés par la tempête.

Heureusement, un ouvrier de la station, le sieur Leneir, dit Touton, dut aller chercher du charbon dans une remise. Il entendit les appels du pasteur, se jeta résolument dans le fossé et, après de grands efforts, parvint à remettre le vieillard sur la berge.

Celui-ci reçut les premiers soins dans une maison voisine et fut ensuite reconduit au presbytère.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 20 janvier.* — Jules Delaporte, rue de Tourcoing, cité St-Pierre, 4. — Gustave Debeurme, rue Pellart, fort Mulliez, maison Toveau, 34. — Marcel Grigny, rue d'Estaing, cour Boulenger, 10. — Aline Lefevre, rue de la Paix, 59. — Augustine Lienhart, rue Philippe-le-Bon, 34. — Marcel Cremer, rue Jules Deregnaucourt, 42. — Virginie Devadder, rue de la Vigne prolongée, maison Roussel, 2. — François Dhenin, rue des Anges, cour Lingée, 9. — Marie Dewaele, rue Blanchemaille, Hôtel-Dieu. — Céline Leterme, rue Franklin, 26. — Edmond Herman, rue Franklin, cour Bégue. — Germaine Dussaussois, rue du Curé, 28. *Mariages.* — Nazaire Broucke, 23 ans, empaqueteur, à Mouscron, et Maria Declercq, 23 ans, piqurière, à Roubaix. — Désiré Defetpher, 26 ans, journalier, rue de la Basse-Masure, 50, et Elise Petit, 19 ans, soigneuse, rue de la Basse-Masure. — Amand Quivy, 37 ans, journalier, rue de Jemmappes, cour Cruyboeck, 12, et Florine Tranoy, 20 ans, rue de Jemmappes. — Henri Belpaine, 45 ans, ourdisseur, rue de Flandre, 54, et Victorine Levesque, 45 ans, bobineuse, rue du Fort, 114. — *Déclarations de décès du 25 janvier.* — Eugène Vankeirsbilck, 78 ans, rue Solférino, 31. — Claire Duflot, 1 an, rue du Fort, 36. — Ivo Deconinck, 45 ans, rue de la Makellerie, 43. — Marie Bailly, 66 ans, rue Nain, 21. — Florine Petrolin, 27 ans, rue d'Italie, cour Debouvre, 2. — Leure Dekien, 17 ans, rue de l'Epeule, 137. — Marie Canwe, 40 ans, rue Saint-Amand, 10. — Nicolas Benoist, 84 ans, rue Saint-Maurice, 10. — Marie Babo, 85 ans, Hospice Civil. — Sidonie Enocq, 9 mois, rue Pierre-de-Roubaix, cour Malagie, 9. — Prudence Sauvage, 22 ans, rue de Valenciennes, maison Lebrun, 12. — Catherine Dubuequoy, 81 ans, rue Newcomen, 55. — Camille Lasselin, 28 ans, Hôtel-Dieu.

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 22 au 25 janvier.* — Jean-Louis Couvreur, Martinoire. — Odyle Lepers, Grimonpont. — Geneviève Crépin, Hautes-Voies. — Laurence Stockman, Vieille-Place. — *Mariages.* — Jean-Baptiste Casier, 36 ans, cultivateur, et Léontine Flipot, 21 ans, sans profession. — Marcel Dervaux, 25 ans, imprimeur, et Rosine Hazebrouck, 23 ans, sans profession. — Jules Vandersteegere, 24 ans, boucher, et Marie-Louise Vansingle, 27 ans, repasseuse. — Guillaume Decaster, 26 ans, mécanicien, et Marie Harduin, 20 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 22 au 25 janvier.* — Henri Morcels, 51 ans 2 mois, cultivateur, Saint-Liévin. — Sabine Clarisse, 24 ans 8 mois, couturière, Hospice. — Ernest Demedts, 1 mois 15 jours, Hôpital. — Jules Lecoutre, 1 an 11 mois, Baillerie. — Vincent Leclercq, 7 mois, Place. — Germaine Vercruysse, 8 mois, Petit-Tournay.

BONDUES. — *Déclarations de naissances au 19 au 25 janvier.* — Gaston Desquiens, à la Payelle. — Edmond Duthoit, rue du Bosquiel. — Hélène Duthoit, fort Montaigne. — *Déclarations de décès du 19 au 25 janvier.* — Prosper Vanmalleghem, 31 ans, à la Cornette. — Etienne Vandamme, 22 ans, au Christ. — Alozia Catteau, 33 ans, au Jambon. — Noël Lesage, 20 jours, à la Cornette.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Déclarations de naissances du 11 au 25 janvier.* — André Lécrenart, Place. — Suzanne Domnynck, Bourquier. — Emile Vanmarck, Vieille-Motte. — Angèle Decock, Bailly. — Auguste Avet, Bailly. — Emile Motat, Place. — Elisa Debeurme, Berquier. — Albert Dezy, Bailly. — Achille D'halluin, Durmont. — *Déclarations de décès du 11 au 25 janvier.* — Carlos Ghesquière, 47 ans, tisserand, Bailly. — Marguerite Vandenberghe, 2 mois 15 jours, Risquons-Tout. — Reine Hofman, 83 ans, sans profession, Risquons-Tout. — Henri Lenoir, 62 ans 6 mois, tisserand, Risquons-Tout. — Pierre Pourceaux, 73 ans, tisserand, Risquons-Tout.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 25 janvier.* — Emile Couvreur, à l'Epinette. — André Feys, rue des Carliers — Germaine Houpline, rue de Gand. — Pauline Castelain, rue Sainte-Barbe. — *Publications de mariages.* — Emile Carpentier, 28 ans, tisserand, et Euphrasie Beernaert, 20 ans, servante. — Victor Verfaille, 27 ans, domestique, et Marie Vanlerberghe, 20 ans, couturière. — Louis Hequette, 24 ans, ébéniste, et Maria Lecoutre, 25 ans, fille de bureau. — Etienne Delmotte, 25 ans, magasinier, et Zélie Desbouvrie, 20 ans, repasseuse. — Alphonse Hanoers, 23 ans, boucher, et Mathilde Vanlaere, 20 ans, sans profession. — Henri Vandenbecde, 26 ans, trieur, et Marie Lefebvre, 26 ans, soigneuse. — Clovis Paco, 26 ans, rattacheur, et Corselle, 22 ans, soigneuse. — Léon Deman, 21 ans, employé de commerce, et Coralie Stien, 17 ans, tailleuse. — Nazaire Boussemart, 27 ans, employé d'octroi, et Augustine Hus, 30 ans, moulineuse. — Charles Lejeune, 26 ans, trieur, et Florine Cavelier, 22 ans, soigneuse. — Henri Vanneste, 22 ans, rentreur, et Clémence Ecrepont, 24 ans, dévideuse. — Fidèle Dujardin, 27 ans, tisserand, et Hélène Samyn, 25 ans, soigneuse. — Louis Noulez, 37 ans, employé de commerce, et Maria Houzet, 20 ans, sans profession. — Amand Deltombe, 28 ans, douanier, et Léontine Cotry, 27 ans, journalière. — Henri Denut, 20 ans, débourreur, et Elodie Vuylstcke, 18 ans, soigneuse. — *Mariages.* — Jean-Baptiste Vandenberghe, 28 ans, rattacheur, et Marie Dubus, 30 ans, soigneuse. — René Vandamme, maréchal-ferrant, et Adèle Vanwambeck, 22 ans, moulineuse. — Henri Demarck, 31 ans, tisserand, et Marie Vermant, 30 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 25 janvier.* — Marguerite Delepoulle, 1 an 3 mois, rue de la Boule-d'Or. — Henri Destombes, 47 ans 4 mois, contre-maître, rue Blanche-Porte. — Jean-Baptiste Selosse, 37 ans 2 mois, marchand de pommes de terre, rue de Gand. — Pierre Mahieu, 56 ans 8 mois, marchand de charbon, rue du Rhin. — Laurente Deleplanque, 45 ans 6 mois, ménagère, rue de Dunkerque. — Hermance Herman, 18 ans 5 mois, piquirière, rue Nollet. — Charles Heyman, 6 mois, Blanc-Seau. — Jean-Baptiste Capelle, 11 jours, à l'Epinette.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances du 20 au 23 janvier.* — Maria Malisse. — Elise Lemeire. — Clotaire Dermoux. — Basile Vandewaele. — Marie Viacne. — Vanderweghe. — Céline Lefebvre. — Emile Kints. — Georges Ferret. — Marie Desmet. — Henri Knockaert. — Valère Seynaeve. — *Déclarations de décès du 20 au 22 janvier.* — Emile Hospied, 35 ans, rue Saint-Joseph. — Suzanne Bourgois, 72 ans, rue de la Station. — Marie Vandeputte, 25 ans, impasse du Moulin. — Eugène Denimal. — Pierre Maertens, 73 ans, rue de Courtrai.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CHABOT-LEROY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Augustine-Angélique LEROY, veuve de M. Louis CHABOT, décédée à Roubaix, le 24 janvier 1890, dans sa 71e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 3 heures 1/2, en l'Eglise du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Casimir Perrier, 3.

Les amis et connaissances de la famille DEBUIGNE-DEBUCQUOY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Catherine DEBUCQUOY, veuve de M. Isaïe-Joseph DEBUIGNE, décédée à Roubaix, le 25 janvier 1890, dans sa 82e année, administrée des sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le dimanche 26 courant, à 2 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Newcomen, 55.

Les amis et connaissances de la famille Carles HONORÉ-MARLIÈRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Carles HONORÉ, négociant de tapis, décédé à Tourcoing, dans sa 52e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing. — L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue de la Latte, à Tourcoing. 21300d

Les amis et connaissances de la famille BOUCAU-BERTEYN qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Désiré-Joseph BOUCAU, ancien boulanger, décédé à Roubaix, le 24 janvier 1890, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 26 courant, à 9 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 27 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles, seront chantées le samedi 25, à 4 heures 1/4. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pierre Motte, 5.

Les amis et connaissances de la famille CORDIER-BAILLY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Marie-Jeanne-Arsène BAILLY, veuve de M. Jean-François CORDIER, décédée à Roubaix, le 24 janvier 1890, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 26 janvier, à midi, aux Vigiles, qui seront chantées le lundi 27 courant, à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 28 dudit mois, à 9 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nain, 21.

Les amis et connaissances de la famille BÉTRY-DEMARTHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Auguste BÉTRY, décédé à Roubaix, le 24 janvier 1890, dans sa 85e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 27 courant, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à l'Hospice civil.

Les amis et connaissances de la famille JOURDAIN-MOITY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Maximilien-Emmanuel-Edouard JOURDAIN, employé à la Compagnie du chemin de fer Est-Algérien, décédé à Batna (Algérie), le 4 janvier 1890, dans sa 27e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Service Solennel, qui aura lieu le lundi 27 courant, à 10 heures, en l'église de Monchaux (près Valenciennes), son pays natal. — L'assemblée chez M. Beauvois, à Monchaux.

Les amis et connaissances de la famille BENOIST-DECALONNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Nicolas BENOIST, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1890, dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 27 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 4 heures 1/2, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mardi 28 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Maurice, 10.

Les amis et connaissances de la famille Jules QUEY, DEGOIS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Eugène-Edouard QUEY, propriétaire, ancien adjoint au maire, ancien administrateur du Bureau de bienfaisance, président de la société du gaz, né le 4 mai 1819, à Origny-Sainte-Benoite (Aisne), et y décédé le mercredi 22 janvier 1890, dans sa 71e année, munis des Sacrements de l'Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Catherine-Joséphe DURIEZ, décédée à Roubaix, le 2 janvier 1890, à l'âge de 75 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. La Confrérie de Notre-Dame des Sept Douleurs fera célébrer un Obit, le vendredi 31 janvier, à sept heures. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie VANDERHAEGEN, épouse de Monsieur Désiré DE BAETS, décédée subitement à Roubaix, le 22 décembre 1889, dans sa 67e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. François-Arnaud DESPRES, époux de Dame Florence PAU, décédé à Roubaix, le 20 décembre 1889, dans sa 50e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit anniversaire de 1re classe sera célébré en l'église de Sailly-lez-Lannoy, le lundi 27 janvier 1890, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Célestin BOUCHERY, conseiller général, maire de la commune, brasseur-cultivateur en la ferme de Sainte-Marie à Sailly-lez-Lannoy, le 17 janvier 1889, à l'âge de cinquante-trois ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Lannoy, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 11 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Thérèse LEURIDAN, veuve de M. Henri BRAME, décédée à Lannoy, le 25 janvier 1889, dans sa 74e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église paroissiale de Croix, le lundi 27 janvier 1890, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Augustine-Joseph LEFEBVRE, veuve de M. Célestin-Joseph CHARLET, pieusement décédée à Croix, le 23 décembre 1889, à l'âge de 76 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les membres de la Confrérie du Très-Saint-Sacrement feront célébrer un Obit le mardi 4 février, à 7 h. 1/2. — Les membres de la Confrérie de Notre-Dame du Mont Carmel feront célébrer un Obit le mardi 11 février, à 7 heures 1/2. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 27 janvier 1890, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph RAMMAERT, veuf de Dame Catherine-Constance VANNESTE, décédé à Roubaix, le 25 janvier 1889, dans sa 76e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par o